



n°130

enjeux

EDUCATION . RECHERCHE . CULTURE . TRAVAIL . EMPLOI . JUSTICE . TERRITORIALE

Spécial vote... spécial vote... spécial vote...

Le congrès national de la FSU se tiendra à Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre 2019. Le congrès départemental auquel chaque syndiqué-e est invité-e, aura lieu les 6 et 7 novembre (au lycée agricole de la Germinière à Rouillon ou à l'Université du Maine).

Réservez ces dates sur votre agenda et renvoyez dès maintenant votre fiche d'inscription. Une autorisation d'absence vous sera adressée en retour.

La préparation du congrès est toujours un moment important dans la fédération. Sans doute encore plus dans la période actuelle. Quelle stratégie développer, quelles alternatives construire face à la crise sociale, économique, écologique,, démocratique l'augmentation du chômage, de la précarité et des inégalités sociales, la remise en cause des régimes de protection sociale et de retraite, la montée de la xénophobie qui se généralisent partout en Europe ? Le syndicalisme lui-même est interrogé dans son fonctionnement et sa capacité à mettre en échec les régressions sociales, à mettre en mouvement les salarié-es pour imposer d'autres choix. Cela nous impose de tirer les bilans, de réfléchir aux nouvelles cohérences revendicatives et de dégager des perspectives de mobilisation.

Pour que l'avenir et la vie de la fédération ne soient pas uniquement conditionnés par le volontarisme de quelques militant-es, mais qu'ils et elles soient guidés par le choix des adhérent-es, chaque syndiqué-e est appelé-e à se prononcer sur les grandes orientations et les diverses conceptions du syndicalisme. Ce bulletin comporte le bilan d'activité et le vote d'orientation départementale.

Ce sont donc 4 votes que vous devrez émettre entre le 20 septembre et le 11 octobre 2019 :

• I sur le rapport d'activité et I sur les les différentes orientations au plan national (les textes seront publiés dans un numéro spécial "Pour" - gris- à conserver pour le congrès.)

• I sur le rapport d'activité et I sur l'orientation au plan départemental. Le matériel est inséré dans ce bulletin.

Attention : les modalités de vote sont différentes suivant le syndicat auquel vous appartenez. Aussi lisez bien les consignes en page 10.

Dans la FSU, l'unité est une force, la pluralisme une richesse et la démocratie une exigence. Aussi prenez le temps de lire, de discuter avec d'autres adhérent-es et VOTEZ, FAITES VOTER et PARTICIPEZ au congrès départemental.

F

S

U.72

Dispensé de
timbrage
Le Mans CTC
Déposé le
28/08/2019

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

- p. 1 : Edito
- p. 2 à 14 : Activité et Orientation
- p. 15 : Vote mode d'emploi
- p. 16 : Congrès départemental

2016 - 2019 : Quel bilan pour quel avenir ?

Rapport d'activité et texte d'orientation la version synthétique (encart gris)

Première partie :

Le cadre politique, social, économique

Les 3 années et demie qui nous séparent du dernier congrès fédéral (février 2016) auront été marquées par l'enracinement d'une crise économique, sociale, écologique démocratique et politique ainsi que par l'explosion des inégalités. Le chômage et le sous-emploi se développent en France comme dans le reste de l'Europe.

L'arrivée au pouvoir d' E. Macron s'est traduite par une amplification des politiques libérales déjà menées par les gouvernements précédents (remise en cause de notre modèle social, des libertés fondamentales, crise de l'accueil des migrants...). Dans un contexte de forte abstention, et donc avec une faible légitimité, son gouvernement a immédiatement engagé des contre-réformes (loi Travail, CAP22, ...), amplifiant la désespérance sociale, et conduisant à des scores très inquiétants en faveur de l'extrême droite.

Macron, aux ordres des financiers qu'il ont payé sa campagne veut accentuer la casse du Service public, réduire leur champ d'intervention. Elles tendent toutes à réduire leurs champs d'intervention en même temps que la masse salariale perçue

Deuxième partie :

Le bilan de l'activité fédérale et des luttes, de l'organisation de la section

Dans une période caractérisée par une difficulté croissante pour mobiliser, la section départementale a essayé de structurer son activité autour de plusieurs axes :

- **Donner des outils pour l'analyse** grâce au bulletin départemental (11 numéros en 3 ans), au site internet et par l'organisation de formation et de débats (ex : colloque école rurale en février 2017, réforme territoriale en 2018...)

- **Inscrire la FSU dans un cadre unitaire large** par son implication dans différents collectifs comme RESF, le collectif de vigilance laïque ou encore le collectif Réagir pour la Démocratie. A chaque fois la FSU 72 met ses moyens matériels, financiers ou militants à disposition.

Il faut cependant constater que dans ce cadre l'implication militante est de moins en moins évidente.

- **Maintenir et développer une démarche fédérale :**

- autour de la question de l'école maternelle et des nouvelles missions des ATSEM. La FSU a organisé avec le SNUipp-FSU (1er degré) et le SNUTER (syndicat des ATSEM) une réunion commune enseignant-es et ATSEM de tout le département. Les retours très positifs des participant-es encouragent la section à poursuivre son action dans cette direction. De nouvelles réunions sont envisagées, de même que des stages communs.

- autour de l'évaluation et de la dégradation des conditions de travail : la FSU a organisé deux colloques sur cette thématique,

comme une charge qu'il convient d'alléger pour payer une dette jamais interrogée sous l'angle d'un manque à gagner fiscal lié aux exonérations, à l'évasion et à la fraude. Personne n'est dupe aujourd'hui, il s'agit de prendre aux pauvres pour donner aux riches.

La Fonction Publique a fait l'objet d'une loi qui vise à la fois à supprimer le statut de fonctionnaire par le recours massif à la contractualisation, à réduire ses effectifs, à limiter le rôle des représentant-es des personnels.

Dans ce jeu de massacre, l'Education nationale et l'enseignement agricole public n'ont pas été épargnés. Le Ministre Blanquer s'est donné pour objectif de transformer le système éducatif de la maternelle à l'Université. La loi dite de la "confiance", très contestée par l'ensemble de la communauté éducative a cependant été votée et va s'appliquer dès la rentrée 2019.

La question de la mobilisation syndicale est donc plus que jamais d'actualité mais les forces progressistes sont à la peine du fait d'une idéologie libérale devenue hégémonique et d'un éclatement syndical extrêmement préjudiciable.

en invitant notamment R. Gori, co-fondateur de l' Appel des appels, E. Bechtold Rognon et P. Devin de la FSU, ainsi que M.A. Médioni du GFEN. Près de 200 personnes y ont participé, adhérent-es de différents syndicats de la FSU (SNUipp, SNUTER, SNES, SNICS, SNUTEFI...)

- autour des personnels précaires de l'Education Nationale : la FSU, seule sur ce terrain, intervient régulièrement auprès de l'administration lorsque des problèmes se posent (affectation, horaires, renouvellement...). Pour la deuxième année, une permanence mensuelle est tenue par deux militant-es AESH du SNES et du SNUipp-FSU. Une réunion d'information est tenue chaque année qui réunit une centaine d'AVS et AESH du département. la FSU 72 s'investit également dans la construction d'un collectif précaire régional.

- **Bilan des élections professionnelles**

La baisse du score de la FSU constatée lors du précédent scrutin a été stoppée, et la FSU reste la principale fédération de l'Education Nationale. Le SNUTER qui continue sa progression manque de peu l'obtention d'un siège au Conseil National de la Fonction Publique Territoriale.

L'organisation de la section

Avec environ 1288 adhérent-es les effectifs de la section ont peu évolué depuis le dernier congrès. Seuls une dizaine des 23 syndicats que compte la FSU ont une vie réelle à l'échelle départementale et ils sont rarement présents ensemble au CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental).

- **Focus retraité-es - FGR**

Les retraité-es participent régulièrement aux diverses actions départementales et nationales (manifestations,

rassemblements, pétitions...). Depuis plusieurs années, un collectif de retraité-es, représentant plusieurs syndicats et associations, FGR, CGT, FO, FSU, LSR, ARAC, s'est constitué

autour d'un memorandum revendicatif. Il interpelle régulièrement les élu-es du département, et a été à l'initiative d'un colloque qui a réuni plus d'une centaine de participant-es.

Troisième partie : les perspectives – la stratégie et l'orientation

L'orientation et la stratégie

Notre objectif de construire un syndicalisme unifié de luttes et de transformation sociale pour instaurer un rapport de force suffisant et peser ainsi sur les choix gouvernementaux est plus que jamais d'actualité. Il s'agit donc de dépasser l'actuel éclatement syndical. C'est pourquoi la FSU 72, s'engage à renforcer les liens existant avec les partenaires syndicaux partisans d'un syndicalisme de transformation.

Pour la FSU, la recherche de l'unité passe aussi par sa participation à différents collectifs. Nous faisons le constat d'un sentiment d'éparpillement de nos forces militantes dans le cadre des collectifs, ainsi que d'une diminution de leur nombre mais la participation effective de la FSU ne saurait être

remise en cause pour autant.

Les chantiers :

- Construire un front uni contre l'austérité en France et en Europe et pour inverser les tendances de fond
- Défendre les droits et les libertés dans un contexte de dérive de plus en plus autoritaire du pouvoir en place avec le problème majeur du comportement des forces de l'ordre.
- Agir pour faire respecter les droits des migrant-es et combattre les idées reçues à leur rencontre
- Construire la transition écologique : la FSU devra mener une réflexion plus poussée sur son implication autour des questions posées localement.
- Défendre les services publics à l'échelon du territoire
- Défendre la laïcité qui garantit une vie en commun apaisée et préserve les services publics des communautarismes et de tous les dogmes, fussent-ils religieux, économiques et sociaux.

Interroger le contexte, nos pratiques et nos stratégies pour dégager les grands axes de notre orientation

Partie 1 - le cadre politique, social, économique

Partie 2 – le bilan de l'activité fédérale et de l'organisation de la section

Ces deux parties donnent lieu au vote départemental sur le rapport d'activité

Partie 3 – les perspectives – la stratégie et l'orientation

Cette partie donne lieu au vote sur l'orientation, assortie de la liste des candidat-es pour siéger au CDFD

Partie 1 - le cadre politique, social, économique

Les 3 années qui nous séparent du dernier congrès fédéral auront été marquées par un éclatement politique qui a conduit à l'arrivée au pouvoir d'E. Macron. A travers lui, l'oligarchie économique a accéléré le saccage du modèle social français et aggravé la crise sociale, politique, économique et écologique.

Des pauvres de plus en plus pauvres, des riches de plus en plus riches !

Le chômage et le sous-emploi continuent à se développer en France comme dans le reste de l'Europe, entraînant la paupérisation d'une part grandissante de la population (près d'un quart, soit plus de 120 millions de personnes). En France, entre 2006 et 2016, le nombre de pauvres a augmenté de 630 000 alors qu'"en même temps" la richesse nationale s'est accrue de 170 milliards d'euros. Ce n'est pas un paradoxe mais la conséquence d'une distribution inégalitaire des revenus qui témoigne de l'absence de ruissellement des richesses concentrées en haut de la pyramide.

Une perte de repères politiques

En France, les dernières élections politiques (présidentielles et européennes) ont été marquées par de forts taux d'abstention et une montée du Front National (devenu depuis 2019 le

Rassemblement National) ainsi que par une baisse des organisations "progressistes". Un fort sentiment de déclassement ressenti par une partie de plus en plus importante de la population, combiné à la surenchère politique, à la porosité des discours nationalistes, xénophobes au sein des partis qui se succèdent au pouvoir, génèrent ce qu'il faut désormais appeler une crise politique. La montée de l'extrême droite en est une conséquence. Manque de perspective, perte de confiance en l'avenir, repli sur soi, mais aussi fatalisme...autant de symptômes de plus en plus prégnants, et inquiétants.

Le renforcement du libéralisme

L'arrivée d'E. Macron au pouvoir s'est traduite immédiatement par une accélération des politiques libérales : Loi Travail XXL qui a parachevé la casse du code du travail entamée sous la précédente présidence (loi dite "El Khomri"), Cap 22 qui s'attaque au statut de la Fonction Publique réformes dans l'Education, réforme de l'assurance chômage et réforme des retraites à venir ...

L'ensemble des choix politiques de ce gouvernement comme ceux de l'UE et au-delà, sont surdéterminés par les choix économiques libéraux.



C'est la même doxa qui s'applique en tout point et tout lieu sur la planète. Ce sont les "Think tank", et institutions internationales qui donnent le "la". La thèse développée tend à nous faire croire que la crise actuelle est le produit d'une économie "corsetée" et que le retour de la croissance passe par l'assainissement budgétaire et les réformes structurelles. Ainsi, il conviendrait de faire disparaître les soi-disant "rigidités" que sont les statuts, le code du travail, les conseils de prud'hommes... Sur le terrain budgétaire, la dette devient l'argument imparable, l'outil et l'arme de destruction massive des politiques sociales...

L'ensemble des réformes visent ainsi à répondre à la doxa libérale... La colonne vertébrale de toutes les réformes est l'organisation par l'état des baisses de réglementations protectrices et l'ouverture aux règles du marché de secteurs qui en étaient écartés ou éloignés. Donc les services publics, la protection sociale, les retraites sont remis en cause et par là même la baisse des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales.

1° Service public en ligne de mire

Côté service public, la mise en oeuvre de CAP22 avec les pseudo-consultations qui l'ont accompagnée n'a pour seul objectif que de s'attaquer au statut de la Fonction Publique et à mettre en place l'externalisation d'une part grandissante de ses missions. Pour les agents, il n'y a rien de bon dans cette loi qui va contribuer à dégrader les conditions de travail, mettre les personnels en concurrence avec le recrutement massif de contractuel-les tout en réduisant de manière drastique les effectifs. Le retour du jour de carence est significatif de la malveillance du gouvernement vis-à-vis des agents. Injuste, puisque les salarié-es du privé bénéficient majoritairement d'accords compensant la perte de salaire en cas d'absence pour maladie, le jour de carence est aussi inefficace puisqu'il pousse les personnels à travailler en étant malades au risque de devoir être arrêtés plus longtemps.

Le dogme libéral qui guide les politiques gouvernementales a pour objectif la casse du service public, en restreignant son champ d'intervention, afin de réduire la dépense publique et le nombre d'emplois sous prétexte de payer une dette dont la légitimité n'est jamais interrogée d'une part et d'autre part de relancer la compétitivité et l'emploi privé sans que là encore les effets réels de ces mesures ne soient évalués.



La mesure prise par E. Macron de supprimer l'ISF dès son arrivée à l'Elysée est emblématique de la politique fiscale qu'il entend mener. Si son prédécesseur avait déclaré être "l'ennemi de la finance" et annoncé vouloir lutter contre

l'injustice fiscale, pour y renoncer une fois élu, E. Macron annonce tout de suite la couleur : se référant à une hypothétique théorie du ruissellement dont l'inefficacité est pourtant prouvée, il met en place une politique fiscale favorable à l'oligarchie, ce qui lui vaut rapidement le surnom de "Président des ultra-riches". Parallèlement, il applique les mêmes restrictions que celles mises en place au titre de la RGPP et de la MAP au budget de l'Etat en se fixant les mêmes objectifs en terme de gouvernance et de suppressions d'emploi.

Gel du point d'indice, revalorisation salariale

Le gel du point d'indice depuis 9 années consécutives, assorti d'une augmentation des cotisations retraite rendent de moins en moins attractive la fonction publique et ce dans ces trois versants puisque les salaires baissent et que les conditions de travail se dégradent.

Dans un tel contexte, le protocole PPCR (Parcours Professionnel Carrière Emploi Rémunération), même si le lissage des carrières a permis de réduire en partie certaines inégalités dans les parcours, est loin de répondre aux attentes des agents et aux revendications que la FSU porte.

La question de la revalorisation des salaires reste en effet entière. La FSU a particulièrement oeuvré pour que l'unité la plus large soit réalisée pour mobiliser les agents contre la politique gouvernementale de blocage des salaires et exiger leur revalorisation. Plusieurs dates en 2018 et 2019 ont permis de mobiliser la profession à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de la FP, ce qui en soi a constitué une réussite. Pour autant, et même si le niveau de mobilisation a été à chaque fois élevé, il n'a pas été suffisant pour obliger le gouvernement à reculer, et à ouvrir de réelles négociations.



Il est donc plus que jamais indispensable d'agir avec les personnels afin de peser sur les choix du gouvernement : création des emplois, revalorisation des salaires, renforcement des missions des agents, amélioration des conditions de travail, réforme territoriale, budget 2020... sont autant de revendications à construire, à partir d'une dynamique unitaire, la plus large possible, et dans un calendrier à même de permettre une montée en puissance de la mobilisation.

2 - Mouvement social et syndicalisme

La possession d'une large part des médias par quelques milliardaires et différentes familles et groupes multimillionnaires ainsi que les difficultés pour « les intellectuel-les » et organisations progressistes à proposer une vision alternative cohérente et majoritaire pèsent fortement sur la dynamique syndicale. Le fameux "TINA" de Thatcher s'est répandu comme une évidence alors qu'il mène tout droit à une catastrophe systémique d'une ampleur inégalée.

Le mouvement syndical au sein du mouvement social est à la peine aussi bien dans un cadre national, qu'europpéen et international, avec la CES et la CSI. Si l'éclatement syndical n'aide pas à créer les conditions du rapport de force nécessaire pour obtenir plus de justice fiscale, sociale, environnementale, sociétale, la difficulté ne réside-t-elle pas d'abord dans l'absence d'un véritable projet de transformation sociale, écologiste, progressiste, émancipateur ? La FSU doit prendre tout sa place dans la bataille culturelle actuelle. Elle doit contribuer, depuis sa place d'organisation syndicale de masse, à populariser les luttes et les revendications progressistes, tant pour ce qui concerne les différents services publics (Éducation, environnement, social et santé, justice, culture et médiation, etc.) que pour ce qui concerne plus largement le mouvement social.

Deux analyses différentes des mouvements sociaux "Nuit Debout" et "Gilets Jaunes" sont proposées et soumises au vote des adhérent-es. Il faudra sur le bulletin de vote, dans la partie correspondant au vote départemental, choisir entre les deux fenêtres A ou B proposées ci-dessous :

Fenêtre A

"Nuit debout" s'origine dans la lutte contre la première Loi Travail dite "El Khomri. Ce mouvement social, essentiellement urbain, s'est développé principalement sur les places publiques. Sa revendication initiale, le refus de la loi Travail, s'est élargie à une contestation plus globale des institutions politiques et du système économique. Le phénomène est caractérisé par une forme de démocratie directe permettant à chacun-e de s'exprimer, et le refus d'avoir des représentant-es.

La convergence des luttes recherchée n'a pas abouti, le mouvement syndical s'étant peu investi dans cette mobilisation, même si de nombreux-ses militant-es de la FSU y ont participé à titre personnel. Le rôle déterminant des réseaux sociaux est une des caractéristiques du mouvement (pétition massivement signée au début du mouvement, puis organisation d'initiatives relayées par ce biais, diffusion d'images et de débats en direct...). Même si concrètement le phénomène n'a pas permis de faire reculer le pouvoir, on peut penser que le mouvement d'idées qui a émergé constitue une avancée dans la remise en cause du fameux TINA évoqué plus haut, et met en évidence la nécessité d'inventer de nouvelles formes de démocratie. Il a aussi mis en lumière une aspiration d'une partie de la jeunesse à créer les conditions d'une autre société fondée sur des bases nouvelles et rompant avec l'injustice et la captation du pouvoir par les professionnel.les de la politiques. Si ce mouvement n'a pas abouti, il a contribué à politiser des personnes qui se percevaient comme illégitimes à participer au débat public. Il a aussi permis à des personnes militant.es dans des univers différents de se rencontrer, de faire du lien et du commun.

Le mouvement dit des "Gilets Jaunes" s'il présente des points communs avec le phénomène "Nuit Debout" en particulier dans sa dimension "démocratie directe" et le rôle des réseaux sociaux, est sociologiquement très différent. Il a réuni sur les ronds-points dans un premier temps, puis dans des manifestations urbaines, une frange de la population peu habituée à s'exprimer et à manifester. La question du prix du carburant a cristallisé dans un premier temps un grand nombre de frustrations et de sentiments d'injustice. Si la revendication de "moins de taxes" a été au départ mise en avant, et a fait que le mouvement a pu être à ce titre caractérisé comme poujadiste, l'évolution rapide des revendications a changé la nature de ce mouvement pour en

arriver à une contestation en profondeur du régime, à travers notamment le rejet de la personne d' E. Macron, considéré comme le représentant d'une classe sociale arrogante et insensible aux difficultés vécues par une grande partie de la population. L'importance et la détermination des manifestations fin 2018 - début 2019 a obligé le gouvernement à faire des concessions. Force est de constater que la mobilisation des GJ a réussi à faire reculer le pouvoir, même si ces concessions seront financées par l'argent public, et non par une réforme fiscale pourtant au centre des revendications, Face à cette mobilisation, la violence de la répression policière et judiciaire a atteint des niveaux jamais atteints en France, y compris en mai 1968. Une doctrine du maintien de l'ordre inédite a ainsi généralisé le recours à la violence par les forces de l'ordre (tabassage, humiliation de lycéen.nes, usage de gaz incapacitants, etc). La question des violences policières, de l'utilisation par l'État de moyens disproportionnés dans le maintien de l'ordre et du rapport de force à organiser face à cette répression antidémocratique doit être posée. Le nombre de mutilations, blessures irréversibles et condamnations à la prison ferme sont significatives de la volonté du pouvoir de museler le mouvement, mais aussi de sa crainte face à une mobilisation qui le remet en cause. Les lois liberticides constituent à ce titre un arsenal redoutable pour l'ensemble du mouvement social, comme l'ont montré également les arrestations de militant-es syndicaux lors de manifestations contre la loi Blanquer. La nature autoritaire du régime est ainsi apparue dans toute sa violence et son injustice. La France a été ainsi à de nombreuses reprises été pointé du doigt dans des rapports ou articles européens et internationaux.

Face à un mouvement qui s'est dans un premier temps clairement démarqué des organisations syndicales, celles-ci ont affiché en retour une certaine méfiance, voire une forme de défiance. L'évolution des revendications et le constat que nombre d'entre elles étaient partagées par les organisations syndicales se revendiquant de la transformation sociale (dont la FSU) auraient pu permettre un rapprochement, voire une convergence. Si ici ou là en France, des manifestations communes ont été organisées, cette convergence n'a pas eu lieu au plan national. Localement, la FSU a apporté un soutien logistique (sono), mais le soutien politique est resté limité au cadre de l'engagement de militant-es à titre personnel.

Le mouvement syndical doit s'interroger sur ce que révèle l'existence de ces deux mobilisations : en négatif, elles constituent une forme de rejet du mouvement social tel qu'il est organisé et fédéré par les OS, et tel qu'il conçoit les mobilisations (grève, manifestations...). En positif, elles ont réussi à rassembler un nombre important de personnes, dans la durée, et à donner un écho large à une remise en cause du dogme libéral.

La question désormais est de réfléchir à la manière de fédérer l'ensemble des forces qui remettent en cause le système économique, social, politique imposé par les tenants du néo-libéralisme. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'avenir du syndicalisme.

Fenêtre B

Le mouvement «Nuit Debout», qui trouve son origine dans le refus de loi El-Khomri en 2016, a présenté une tentative originale de contestation sociale et politique. Originale par ses modalités : occupation de places publiques, forums de discussion, volonté de pratiquer une forme de démocratie directe qui ferait l'économie de désigner des représentants ou des porte-paroles. Largement médiatisé, ce mouvement a rencontré une certaine sympathie dans l'opinion publique et a su montrer que la contestation sociale devait s'adapter à son temps en utilisant massivement les nouvelles technologies de l'information et en particulier les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter. Par ces aspects et par sa volonté de coaguler toutes les formes de contestation (convergence des luttes) tout autant que par son ambition affichée de reconquérir l'hégémonie culturelle en battant en brèche le dogme libéral (TINA), ce mouvement ne pouvait qu'interpeller et intéresser les syndicats.

Force est de constater que les forces syndicales ne se sont pas investies dans ce mouvement, peut-être échaudées par les propos ouvertement anti-syndicaux entendus lors des discussions sur les places. Propos hostiles reposant sur l'identification des syndicats à des piliers d'un ordre social honni et à une peur réelle de récupération par des «militants professionnels». On peut discuter pour savoir si cette absence d'implication syndicale est une des causes de l'échec final du mouvement. Car l'échec est patent, le pouvoir n'ayant reculé sur rien et les places se vidant inexorablement. Il est tout de même permis de penser que l'échec est dû en large partie aux faiblesses intrinsèques de «Nuit Debout», faiblesses bien identifiées par le pouvoir : il s'agissait d'un mouvement uniquement urbain, animé de manière très majoritaire par des jeunes, de gauche, diplômés qui ne représentaient que très partiellement la population française et étaient donc privés d'une base solide pour pouvoir grandir et être efficaces.

Des leçons sont à tirer, pour la FSU, de ce mouvement mais aucune analyse ne saurait faire l'économie d'une reconnaissance de ces faiblesses.

En réaction à l'instauration programmée de la "taxe carbone" et des hausses des prix du carburant qui devaient en découler, un mouvement de contestation, dit des Gilets Jaunes, s'est constitué à l'automne 2018. Il devait s'inscrire dans la durée et prendre des aspects complexes qui ont sidéré le pouvoir en place, les commentateurs, les forces politiques et syndicales. Des parallèles peuvent être trouvés avec "Nuit Debout" : occupation de lieux originaux (ronds-points), refus de désigner des représentants et des porte-paroles, discussions sur différents sujets, médiatisation, utilisation des réseaux sociaux. La question de l'analyse du mouvement et de l'implication des syndicats s'est vite posée et continue à susciter des débats au sein même de la FSU.

De notre point de vue, la chronologie du mouvement fait apparaître deux moments.

Dans un premier temps (jusqu'aux annonces de Macron, le 10 décembre), le mouvement présente des revendications essentiellement anti-fiscales (« moins de taxes ») et met en avant un souci de pouvoir d'achat. Soutenu par une immense majorité de l'opinion, porté par des médias interloqués par cette forme de revendication inédite, le mouvement est en pleine expansion et développe des thématiques clairement anti-syndicales.

Si des revendications, ici ou là, pouvaient recouper les nôtres, il était difficile de se retrouver aux côtés de personnes demandant moins de taxes, au détriment de l'intérêt collectif. Ce premier mouvement a abouti aux annonces du 10 décembre qui ne peuvent nous contenter puisque consistant essentiellement en défiscalisation et désocialisation, ce qui aboutit à affaiblir les solidarités sociales.

Passées ces annonces, le mouvement est entré dans une seconde phase, plus politique (RIC par exemple), marquée par une mobilisation en reflux quasi continu, où le souhait d'un

rapprochement avec les forces syndicales a été plus clairement exprimé, rapprochement qui a pu se faire ponctuellement sans toutefois être général (comment oublier la violence des propos anti-syndicaux des premiers jours?). Mais ce second moment du mouvement est resté stérile quant aux résultats concrets, le pouvoir n'ayant plus rien lâché depuis les annonces présidentielles.

La résonance médiatique très forte du mouvement ne doit pas, ici non plus, nous faire perdre de vue les faiblesses de celui-ci : les manifestations ont pu être importantes mais n'ont jamais atteint des chiffres exceptionnels ; l'hétérogénéité sociologique du mouvement brassant des péri-urbains de la classe moyenne inférieure inquiets d'un éventuel déclassement social, des artisans et petits patrons exprimant de traditionnelles revendications anti-fiscales ; des discours et des écrits n'évitant pas le piège du complotisme ; l'absence des catégories les plus pauvres de la population (les quartiers populaires sont restés quasi totalement en marge du mouvement).

La FSU ne peut évidemment pas faire l'économie d'une analyse approfondie de ce mouvement important et original mais cela ne peut pas se faire en l'idéalisant et en en faisant l'archétype du mouvement social du XXI^e siècle.

3. Migrations, un recul des valeurs humanitaires.

La loi Collomb, votée fin 2018 met en place l'ingénierie de l'expulsion préparée par les lois qui l'ont précédée. La France et l'Europe ferment leurs frontières, laissant des milliers de migrant-es se noyer en Méditerranée, et laissant ou jetant à la rue les familles qui étaient parvenues à franchir malgré tout les portes de l'Europe.

La FSU est engagée pleinement dans l'organisation des Etats Généraux des Migrations, qui regroupe un nombre important d'associations de soutien aux migrant-es. La bataille est rude,

dans un contexte de montée des idées xénophobes et racistes, et de criminalisation de la solidarité. Partout dans le pays, les mobilisations pour dénoncer l'indignité et exiger le respect du droit se heurtent à une politique qui n'a d'autre but que de rejeter les migrant-es, quel que soit leur statut. Ce combat de longue haleine constitue un enjeu majeur dans la lutte contre la montée de l'extrême droite, dont les politiques actuelles confortent et légitiment les idées. La FSU poursuit à ce titre son implication dans RESF et dans les mobilisations de soutien aux migrant-es . .

Partie 2 – le bilan de l'activité fédérale et des luttes, de l'organisation de la section

Dans une période caractérisée par des régressions sociales de grandes ampleurs et une difficulté croissante pour mobiliser, la section départementale a essayé de structurer son activité autour de plusieurs axes :

1 - Donner les outils de compréhension générale et sectorielle, des modifications en cours

- D'abord à travers le bulletin départemental : 12 numéros en 3 ans soit un par trimestre en moyenne. Les politiques d'austérité, la fiscalité, les salaires, les retraites, la réorganisation des services de l'Etat et les réformes territoriales, les services publics, les réformes éducatives, les questions autour des droits et des libertés, ont constitué les sujets principaux de nos bulletins. Nous avons écrit des articles mais également publié des contributions d'économistes ou de chercheurs divers, des textes et tracts des syndicats dans des secteurs différents pour mutualiser et mettre en évidence les cohérences des régressions en cours (Pôle Emploi, DIRECCTE, Territoriale, Enseignement Agricole, Education nationale...).



- Ensuite sur le site où les contributions et productions diverses permettent, si on les utilise, de mieux maîtriser les contre-réformes, de convaincre dans nos secteurs respectifs que des alternatives crédibles existent et qu'il est possible de les mettre en oeuvre. Les informations concernant les initiatives locales (manifestations, rassemblements...) y sont également systématiquement présentées.

- Enfin dans l'organisation de formation et/ou de débats sous l'égide de la FSU :

- stage réforme territoriale à Angers en février 2017
- colloque école et ruralité à Rouillon en février 2017
- stages sur l'évaluation en 2017 et 2018
- stage sur la réforme des retraites en 2019

A quoi viennent s'ajouter les débats publics co-organisés dans le cadres des collectifs auxquels la FSU participe ou a participé au cours des trois dernières années (débat sur la laïcité, avec la Ligue de l'Enseignement, Extrême droite dans le cadre du collectif Réagir pour la démocratie, campagne contre le CETA avec Attac...) La FSU 72 s'est particulièrement impliquée dans le combat contre l'aéroport de NDDL. dont l'abandon

constitue une victoire du mouvement social, tant dans sa dimension écologique que politique, à travers l'expérimentation d'un fonctionnement démocratique, et la revendication d'un monde basé sur d'autres valeurs.

2 - Inscrire la FSU et ses champs d'intervention dans un cadre unitaire large pour mobiliser les personnels

Sur le strict terrain fédéral, la FSU continue d'être l'un des acteurs importants en Sarthe et un des points d'appui pour les mobilisations. Mais à l'heure où, comme l'ensemble des organisations syndicales, elle peine à mobiliser, cela ne peut que nous interroger pour l'avenir.



La FSU, a poursuivi son implication dans différents collectifs. C'est un peu sa marque de fabrique tant à l'échelon national que départemental et elle s'est efforcée d'y occuper une place centrale : organisation et animation des réunions, rédaction des communiqués, maquettage des tracts, sonorisation des rassemblements, création de banderoles, etc. ...

Elle a notamment poursuivi son implication :

- pour la défense de la laïcité au sein des établissements scolaires (participation active au collectif de vigilance, à travers l'organisation de "vrais débats" sur l'Education, la laïcité, et la mobilisation contre l'ouverture d'une école Espérance banlieues en 2019),
- pour la défense des salarié-e-s précaires de l'éducation nationale (animation de réunions d'info syndicales, audiences auprès des représentant-es des administrations concernées, conférences de presse, mise en place de permanences, participation au collectif précaires académique...),
- en défense des familles sans papiers (participation à RESF, participation à de multiples actions en lien avec les EGM, en partenariat avec la CIMADE, le Comité d'accueil...),
- lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes (implication dans la réactivation d'un collectif unitaire, organisation d'une conférence sur l'égalité Homme-Femme avec une représentante de la FSU nationale...)
- lutte contre les LGBT-phobies : participation aux réunions du collectif d'organisation de la Marche des fiertés.

A chaque fois, la FSU met les moyens qui sont les siens au service du mouvement. Que ce soit ses moyens matériels, financiers ou militants.

Ces interventions nécessitent beaucoup d'énergie mais elles sont en adéquation avec la conception du syndicalisme que nous portons, un syndicalisme de transformation sociale qui ne saurait se limiter au seul champ du professionnel, du métier. La FSU, au plan départemental, est quasiment la seule organisation à intervenir sur des champs aussi larges. Un syndicat, a fortiori une fédération, ne peut plus que jamais prétendre aujourd'hui constituer à lui seul une réponse alternative suffisante ou développer seul des résistances. Il importe de proposer des alliances, de se confronter à d'autres pratiques et démarches

qu'elles soient associatives ou syndicales pour construire des luttes et des alternatives sociales, nous en sommes convaincus.

Pour autant, l'implication des militant-es autour des initiatives est de moins en moins évidente. Il conviendrait notamment de trouver des relais au sein de la fédération pour participer à certains collectifs et/ou campagnes : Palestine, RESF, collectif Réagir pour la démocratie, ... Ce constat n'est pas propre à la FSU certes, mais il interroge néanmoins et devra être débattu au moment du congrès départemental.

Focus autour de la question des collectifs : l'exemple des "Etats Généraux des Migrations"

La FSU, déjà très impliquée dans le Réseau Education sans Frontières (RESF) s'est investie totalement dans l'organisation des Etats Généraux des Migrations au Mans en avril 2018. Le collectif qui réunit plusieurs associations ou collectifs impliqués dans l'aide aux migrant-es (Secours catholique, Comité d'accueil, LDH, ...) a organisé une assemblée qui a réuni plus de 200 personnes dans un amphithéâtre de l'Université du Maine. Des ateliers qui s'y sont tenus, suite aux interventions des différent-es représentant-es associatifs, sont ressorties des propositions relevant à la fois du national et du local, qui ont fait l'objet de remontées lors des assises qui se sont tenues en juin 2018 à Montreuil.

La FSU a contribué à cette initiative en mettant à disposition ses moyens de reprographie, de diffusion des informations (impression de tracts, affiches, articles sur le site, et diffusion de messages à ses adhérent-es, et dans ses réseaux). Cette initiative a permis de fédérer des collectifs qui n'étaient pas traditionnellement habitués à travailler ensemble, et a contribué à afficher un front commun pour la défense des migrants et pour une politique d'accueil respectueuse des droits et de la dignité humaine face à une administration peu soucieuse de les respecter. L'existence de ce front commun a pesé dans le rapport de force qui s'est instauré vis-à-vis notamment de la Préfecture.

Suite à cette première action, d'autres ont suivi, sous forme de rassemblements, de lettres adressées à la Préfecture, comme ce fut le cas lors de l'occupation de locaux à l'Université du Maine pour exiger la prise en charge de familles et femmes seules laissées à la rue en mai juin 2019.



Les Etats généraux se sont également réunis en novembre 2019 pour analyser avec l'aide de juristes les conséquences de la loi Colomb. Là encore près de deux cent personnes ont participé aux échanges, signe de la vitalité du collectif.

3 - Interventions où la démarche fédérale s'est maintenue et/ou développée

Autour des nouvelles missions des ATSEM. :



Les nouvelles missions des ATSEM ont conduit le SNUipp-FSU (1er degré) et le SNUTER (agents territoriaux dont font partie les ATSEM) à organiser une réunion d'information syndicale commune en mai 2019 afin à la fois d'informer les enseignant-es des nouvelles directives concernant les ATSEM, et de favoriser les échanges entre ces deux corps de métiers, à la fois complémentaires, mais aux statuts différents. Cette différence pouvant parfois être source de difficulté, voire de conflits importants. La réunion a permis également d'exposer aux ATSEM les conséquences des réformes Blanquer, et en particulier celles liées à la loi dite de la "confiance". Cette réunion qui rassemblait des enseignant-es et des ATSEM du Mans mais aussi de secteurs ruraux a permis de mettre en évidence les grandes différences dans l'exercice des tâches selon les communes, et de pointer la nécessité de parvenir à fédérer les revendications.

Les retours très positifs de l'ensemble des participant-es conduisent le SNUTER et le SNUipp-FSU à envisager de renouveler l'initiative, en améliorant le dispositif de manière à approfondir les échanges notamment sur la question des relations professionnelles entre enseignant-es et ATSEM, sujet "sensible" mais que la dimension fédérale permet d'aborder dans une perspective syndicale et revendicative.

Autour de la carte scolaire

A l'initiative de la FSU, un collectif intitulé "Pas de village sans école" s'est constitué pour défendre l'école dans les zones rurales et en définir les conditions d'exercice et d'existence. Ce collectif réunissant la FCPE, l'association des maires ruraux, les DDEN a abouti en juin 2018 à l'organisation d'un contre CDEN dont l'écho médiatique a été retentissant, et a conduit le DASEN de l'époque à renoncer à de nombreuses fermetures de classes. La charte issue du collectif reste une référence dans toutes les situations liées à la carte scolaire en zone rurale.

Autour des réformes dans l'Education Nationale

Les réformes engagées par JM. Blanquer impactent l'Ecole de la maternelle à l'Université. La manière morcelée utilisée pour mener les attaques a retardé la prise de conscience de leur dangerosité pour l'ensemble du système éducatif.



A l'occasion d'assemblées générales de grévistes lors des différentes journées d'action intersyndicales, est apparue la nécessité de s'adresser aux parents, élu-es pour les informer sur les contenus de ces contre-réformes. dans leur ensemble. Plusieurs "Nuits des écoles" ont ainsi été organisées dans le département, réunissant à la fois des militant-es du SNUipp, du SNES et du

SNUEP, chacun-e alertant sur les conséquences dans leurs secteurs des mesures imposées apr le MInistre. La dimension fédérale est importante pour comprendre et mettre en évidence la cohérence d'un projet qui vise à instaurer la concurrence entre les personnels, les élèves et les établissements. Là encore, les retours encouragent la mise en oeuvre d'initiatives de ce type, qui restent encore trop rares, et mériteraient d'être développées.

Autour de la question des personnels précaires de l'éducation nationale

Le statut d'AESH annoncé à grand renfort de communication ne correspond pas aux attentes et aux revendications de la FSU et des personnels. Le CDI proposé au bout de 6 années de CDD n'exempte pas les personnels des pressions exercées par l'administration. La FSU intervient régulièrement pour les défendre sur les questions de quotité de travail, d'affectation). La FSU, seule là aussi sur ce terrain, intervient régulièrement auprès de l'administration lorsque des problèmes se posent (affectation, horaires, renouvellement...).

Les contacts entre syndicats (SNUTEFI - SNUTEFE - SNES - SNUipp) permettent une meilleure appréhension des problèmes dans un cadre où les droits des personnels sont peu connus des services, ou volontairement ignorés, et où les différentes administrations se renvoient la balle. La création d'un collectif "précaires" au niveau académique devrait permettre de faire avancer les revendications et de renforcer le travail commun entre nos différents syndicats.

Autour de la question des personnels rattachés à Jeunesse et Sports

En 2018, FSU s'est impliqué dans la réforme annoncée des Conseillers techniques sportif, en rencontrant le cabinet du préfet et en assurant une couverture presse par le syndicat EPA-FSU.

La FSU prend acte du rapprochement annoncé du réseau "jeunesse et sports" avec les services de l'éducation nationale. Elle réaffirme que les missions éducatives des agents "jeunesse et sports" doivent être conservées. La mise en place actuelle du SNU (Service National Universel) ne peut pas être acceptée.

4 - Bilan des élections professionnelles

Ces élections professionnelles marquent une continuité par rapport à 2014. Dans le premier degré, elles installent une forme de tripolarité (SNUipp-FSU, SE-Unsa et Snudi-FO) avec une mise en évidence de l'ancrage de ce dernier dans une série de départements. En Sarthe, le SNUDI-FO reprend le siège en CAPD qu'il avait perdu en 2006. La période de dynamique de progression pour le SNUipp et la FSU et de baisse de l'Unsa est interrompue depuis 2 scrutins, même si le SNUipp 72 continue sa progression en % avec un taux de participation plus important.

Pour la FSU, les résultats ne sont pas totalement à la hauteur des attentes. Elle ne regagne pas sa première place à la Fonction publique d'État et ne passe pas la barre de la représentativité dans la Fonction publique territoriale même si elle y progresse.

La FSU récupère un siège au CSFP

Au niveau de l'ensemble de la Fonction publique, les résultats globaux enregistrent une baisse particulièrement marquée de la CGT de 1,3 points. La FSU, grâce à son gain de voix au Comité Technique du Ministère de l' Education Nationale dû à une participation en hausse dans ce ministère où elle fait près de 69% de ses voix, et la baisse globale de la participation quasiment partout ailleurs, progresse de 0,8 points. Elle récupère ainsi un siège de plus au Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

Enfin, à la Fonction publique d'État, la FSU reste la deuxième organisation représentative. FO totalise 17,1% (+0,1 point), la FSU 16,3% (+0,7), l'UNSA 15,9% (+1,1), la CFDT 13,9% (-0,1), la CGT 12,1% (-1,3), Solidaires 7,6% (-1,4) et la CGC 6,1% (+0,6).

Dans l'éducation, la participation, en hausse de près de 1 point malgré les difficultés pour voter, est loin de revenir au niveau de 2008. La complexité du vote électronique, les bugs informatiques, l'individualisation du vote et les difficultés matérielles rencontrées par les agent-es contractuel-les ont toujours un fort impact sur la participation.

CTMEN : Une stabilité globale des rapports de forces

Avec plus de 23 000 votants en plus, la FSU gagne plus de 6 000 voix. Elle perd cependant 0,58 points.

Le bloc UNSA-SGEN perd davantage avec - 0,78 points.

FO stagne avec seulement 0,08 points en plus.

La CGT et le SNALC progressent et confortent leur siège au CTMEN tandis que SUD baisse à nouveau, en voix comme en point et semble loin de pouvoir regagner son siège perdu en 2014.

Du côté des organisations syndicales « microscopiques », la CGC progresse, récoltant certainement les fruits d'une campagne nationale de publicité payante, comme le SNPTES.

Déperdition de voix entre CAPN et CTMEN pour la FSU

Au CTMEN, la FSU continue à avoir une très forte perte de voix entre le vote en CAPN pour ses syndicats nationaux et le vote pour la fédération avec un différentiel de près de 24 000 voix. Ce n'est le cas d'aucune des autres organisations syndicales (Unsa, FO, CGT, SNALC...).

Cela interroge fortement sur l'identification et le lien entre les syndicats nationaux et la fédération pour les électeurs et électrices, et malgré les efforts engagés ces quatre dernières années par les syndicats nationaux pour rendre visible la FSU dans leur champ.

Sans cet écart, la FSU serait première à la Fonction Publique d'Etat et le 7ème siège serait récupéré au CTMEN au détriment du SNALC.

Des votes blancs importants qui interrogent

Le nombre de votes blancs au CTMEN reste particulièrement élevé à 5,6%, même s'il est en légère baisse par rapport à 2014. Il est largement supérieur à celui de la CAPN des PE (2,3%), des certifiés (3,2%), des agrégés (2,3%) comme de l'ensemble des CAPN du MEN (3,1%). L'« offre syndicale » étant identique, voire supérieure en CTMEN, la principale explication peut être liée aux changements de nom et logo entre les scrutins de la CAPN et du CTMEN. La FSU est la seule fédération dans ce cas de figure...

Une participation en hausse dans le premier degré

La part des votes pour la FSU provenant du premier degré s'est considérablement accrue par rapport à celle du second degré.

La participation progresse à nouveau de plus de 3 points après une première hausse de plus de 4 points en 2014. Comme le nombre d'inscrits a augmenté depuis 4 ans suite aux créations de postes il y a ainsi près de 18 000 votants supplémentaires.

Le rapport de force entre les organisations syndicales est quasiment inchangé avec simplement une petite progression de FO et du SNE qui présentait davantage de listes dans les CAPD. SUD est la seule organisation à perdre des voix dans ce contexte, avec plus d'1 point en moins. De son côté, le SGEN-CFDT s'effrite très légèrement et n'atteint que 3,3 %.

La FSU a fait de bons scores partout où elle a pu présenter des listes et obtient une première place dans 7 conseils départementaux, 2 conseils régionaux ainsi que dans plus de quarante collectivités et intercommunalités.

Dans la Fonction Publique d'Etat, la FSU a reculé de 0,2 pt et notamment au Ministère de l'Education Nationale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à l'Agriculture, au Ministère de l'écologie et du développement durable, aux Finances, à la Justice, à Jeunesse et Sports, au Travail. En revanche, elle a progressé aux Affaires étrangères, à la Culture, à la Défense, à la Caisse des dépôts et Consignation et à Pôle emploi (où elle est devenue la première organisation syndicale).

A l'échelon local :

• Sur Le Mans-Métropole / CCAS :

Le Snuter obtient 2 sièges supplémentaires. Avec 17 sièges (CCP compris) - 15 sièges en 2014- , Le Snuter conforte sa représentativité sur les collectivités Ville du Mans / CCAS / Le Mans Métropole, (la FSU sera représentée pour la première fois au CCAS)

La FSU a moins d'élu-es dans les CAP A et B du fait de la mutualisation de ces instances. Elle reste majoritaire dans ces catégories et maintient ses deux postes en catégorie C.

CTP : la FSU progresse en Ville de (+ 1 siège) et devient la première organisation à égalité avec la CGT et obtient le premier siège au CCAS, ce qui nous permettra de siéger et d'aider nos collègues dans cet organisme.

CCP : Ayant réussi à monter une liste en CCP B et ayant obtenu 2 postes, la FSU peut accompagner et défendre les droits de nos collègues contractuels.

Ces résultats sont le fruit du travail des élu-es de la FSU, depuis notre premier engagement en 2008, auprès de tous les agents. Ils nous encouragent à poursuivre le travail entrepris, en continuant notamment à vous tenir informés à travers nos publications (tracts, Grain de Sel) de tout ce qui se passe dans nos collectivités et dans les instances où siègent nos élu-e-s.

Le Snuter déplore son incapacité à déposer une liste au centre de gestion de la Sarthe, qui regroupe les communes de moins de 50 agents. Le nombre de personnes relevant de ce CT représente 3694 agents.

Cette implantation permettrait une visibilité du Snuter sur l'ensemble du département.

• **Le SNES-FSU** reste, de très loin la première organisation syndicale de l'Académie de Nantes et renforce même ses positions en terme de voix :

- Psy-EN : 70% (nouvelle CAPA)

- Agrégés : 39.6% (+1.6 points)

- Certifiés : 38.2% (-0.9 point)

- PEGC : 100% (+30 points)

- Non titulaires enseignants/CPE/orientation : 37.5% (+17.1 points)

- AED : 38.2% (-0.3 point)

• **SNUAS-FP : 3 listes (snuasfp, sgen cfdt et unsa)** étaient positionnées pour seulement 2 sièges (changement de calcul). le taux de participation a été plus élevé (70,68 %) et le SNUAS-FP (59,57 %) obtient les 2 sièges.

• **Le SNUEP-FSU obtient 17.1% des suffrages exprimés** (14.4% en 2014) et 2 sièges sur 10 (1 en 2014). Le SNUEP-FSU passe troisième devant le SGEN-CFDT et prend un siège au SNETAA-FO qui reste premier dans l'académie.

• **Pour le SNEP** : 10% de plus en participation qu'en 2014 avec un score de 71.5% au niveau académique pour les profs d'EPS. Le SNEP-FSU obtient comme en 2014, 8 sièges sur 9. Pour ce qui est des profs agrégés SNEP-SNES un élu SNEP comme en 2014.

• **Le SNUipp-FSU** reste largement majoritaire et conserve les 7 sièges qu'il avait en CAPD (sur 10). Le SNUDI-FO en obtient un qu'il prend au SE-UNSA.

• **En CTSD carte scolaire 1er et 2nd degré, la FSU obtient un 6ème siège (sur 10) au détriment de l'UNSA.**

5 L'organisation de la section, quelques axes de réflexion

Avec environ 1288 adhérent-es sur les 160 000 que compte la FSU au plan national, les effectifs globaux ont peu évolué depuis le dernier congrès mais les disparités entre syndicats sont importantes. En Sarthe, nous avons des adhérents dans 18 syndicats sur les 23 que compte la FSU au plan national, mais seuls une dizaine ont une vie réelle à l'échelle départementale. Et les 10 sont rarement présents ensemble au CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental).

La force de la FSU et son taux de syndicalisation viennent de son ancrage au plus près du terrain et du métier, avec sa structuration en syndicats nationaux. Mais ses faiblesses sont aussi le pendant de ce qui fait sa force. L'espace fédéral entre différents syndicats est (souvent) étroit et parfois source de contradiction ou de paralysie.

Trésorerie, publications, locaux

Les moyens de la FSU sont limités :

- moyens en décharge : la décharge allouée à la section qui est de 0,741 ETP (Equivalent Temps Plein) pour le fonctionnement régulier et l'aide aux petits syndicats. Cette dotation est répartie depuis trois ans entre SNUipp-FSU (Dominique. Chaperon), SNUEP (Catherine Jaunet et Serge Bertrand), SNETAP (Thierry Nouchy qui succède à Thierry Arenzana) et cette année un reliquat attribué au SNEP. (Antonin Bezannier)
- moyens financiers : l'équilibre financier est précaire et aurait du mal à supporter l'édition de bulletins supplémentaires si cela s'avérait nécessaire. Il est vrai aussi que désormais la communication urgente d'informations relative à des actions passe par la mise en ligne sur le site, et l'envoi de messages ciblés reste problématique.
- locaux : voilà maintenant 4 ans que la ville du Mans nous a relogé-es dans un espace de bureaux place d'Alger. Nous avons gagné à la fois en confort et fonctionnalité d'une part mais également au niveau du travail fédéral puisque le SNUTER-FSU est maintenant logé aux côtés du SNES et du SNUipp et de la FSU. D'autres syndicats y tiennent régulièrement des réunions (SNUTEFI, SNICS, SNUAS-

FP...même si dans ces cas, on a un peu l'impression d'être à l'étroit.

Coordination Fédérale Régionale (CFR)

Si les militant-e-s du département sont présent-e-s à la coordination régionale c'est surtout par les responsabilités qu'ils-elles occupent dans leur syndicat académique (SNUTER, SNUAS-FP,...). La délégation de la section souffre toujours d'un manque de militants-es volontaires pour siéger, à l'instar des autres départements. Des initiatives ont cependant pu être prises (stage régional sur la réforme territoriale, création d'un collectif précaire...).

Focus : retraité-es – FGR

Depuis plusieurs années, les présidents et gouvernements successifs mènent une politique d'austérité qui touchent fortement les plus démunis. La politique libérale du Président de la République aggrave les conditions de vie d'un grand nombre de retraités. Les retraité-es participent régulièrement aux diverses actions départementales et nationales (manifestations, rassemblements, pétitions) et agissent également sur leurs revendications spécifiques. Un collectif de retraité-es, représentant plusieurs syndicats et associations, FGR, CGT, FO, FSU, LSR, ARAC, s'est constitué nationalement et départementalement autour d'un memorandum revendicatif. Ce groupe où la FSU 72 est aussi force de propositions, a organisé de multiples actions et a incité les retraités du département à se mobiliser : rassemblements, manifestations, conférences de presse, pétitions, entrevues avec des parlementaires sarthois, entrevue d'abord acceptée puis annulée par la Secrétaire d'Etat Mme Schiappa, audiences à la préfecture dont 2 fois avec le préfet en personne (après insistance des délégations dont FGR-FP et FSU, auprès des représentants du Préfet), distributions de tracts, lettre ouverte au Président Macron, au 1er ministre, portée directement à la presse. Ces actions s'avèrent nécessaires mais de nombreux retraité-es FSU se posent la question de l'efficacité en terme de résultats de ces modes d'actions qui n'interpellent que très peu le pouvoir en place. Mais que proposer ? Quelles actions plus médiatiques et plus propices à obliger le Président, le 1er ministre et son gouvernement à satisfaire nos légitimes revendications ?

Partie 3 – les perspectives – la stratégie et l'orientation

A partir de l'analyse du cadre économique, social et politique (partie 1) et du bilan d'activité (partie 2) il nous faut réfléchir maintenant aux priorités et à l'orientation à porter pour les 3 prochaines années.

1° l'orientation et la stratégie

Peser sur les choix gouvernementaux nécessite la construction d'un rapport de force élevé. Les échecs de la période qui vient de s'écouler (loi Travail, Cap22, Loi dite de la confiance) montre que le mouvement syndical dans son ensemble n'a pas été en capacité de le mettre en oeuvre, Notre objectif, de construire et de développer un syndicalisme unifié de luttes et de transformation sociale est donc plus que jamais d'actualité. La question de l'éclatement syndical reste entière, on peut

même constater que les divergences se sont creusées entre le syndicalisme dit d'accompagnement que représente la CFDT, et celui de la transformation sociale dont se réclame la FSU. Cela interroge sur les limites à poser sur la recherche de l'unité coûte que coûte.. Localement, la FSU72, a poursuivi sa tâche de renforcement de ses liens avec les partenaires syndicaux partisans d'un syndicalisme de transformation (CGT, Solidaires), même si les divergences entre ces deux organisations rendent l'intention parfois difficile à réaliser, Certaines pratiques peu propices à l'expression d'une action unitaire réellement partagée sont toujours mises en oeuvre (tract non co-signé, dates imposées sans concertation...). Les demandes réitérées par la FSU qu'elles évoluent seront-elles entendues ? Un travail de fond est indispensable pour

convaincre de l'utilité de mouvements sociaux démocratiques, organisés et progressistes. Le syndicalisme de lutte et de transformation sociale est une composante historique et contemporaine majeure mais qui traverse une période de reculs politiques et sociaux considérables. Pour autant, c'est en prenant en compte les aspirations à la fois antérieures et actuelles que la FSU et plus largement les organisations syndicales de lutte et de transformation sociale contribueront à populariser et à concrétiser la mise en œuvre d'alternatives. Le monde du travail et son organisation étant également face à des reculs majeurs notamment en terme de démocratie, de droits et de conditions de travail des salarié.es, la défense de l'égalité de traitement, de la transparence et de l'équité seront un autre chantier à investir. Et ce d'autant plus que les instances de représentations des salarié.es sont directement remises en cause par les différentes lois passées ces dernières années (lois travail 1 & 2, CAP 22, etc).

Pour la FSU, la recherche de l'unité et la convergence des luttes ne se limite pas au cadre syndical. Sa participation à différents collectifs fait partie de sa marque de fabrique comme nous le disions dans le rapport d'activité. Nous faisons le constat de la stagnation, voire de la baisse de la représentation militante dans le cadre des collectifs locaux, mais la participation effective de la FSU ne saurait être remise en cause pour autant. Cette participation est souvent le résultat de démarches individuelles sans mandatement en amont de la section. Nous devons avoir une réflexion afin de faire vivre fédéralement notre SD. La FSU est une fédération progressiste de transformation sociale, pas une association de syndicats uniquement corporatistes.

Une autre question centrale reste celle de la mobilisation et des modes d'action. Nous le savons, l'unité est un élément clé pour mobiliser, et la FSU a à cœur de la construire. Dans le contexte décrit précédemment, les mobilisations même si elles ont parfois été bien suivies (notamment dans le 1er degré contre la loi Blanquer) n'ont pas atteint le niveau suffisant pour construire le rapport de force avec le gouvernement. Même si on peut penser que seul le blocage de l'économie sera en capacité de faire bouger réellement les choses, la question de la construction de modalités de mobilisation permettant d'y parvenir reste entière.

Un travail de fond est indispensable pour convaincre de l'utilité du syndicalisme d'une part, de l'existence d'alternatives à l'austérité d'autre part, il doit être réalisé, en lien avec l'activité de la délégation du personnel dans les différents syndicats de la FSU (CAP-CT-CHSCT...) ainsi qu'avec les actions de formation autour du métier, de la notion de service public (mission – statuts...). Il est indispensable à l'heure où le recours au syndicalisme est de plus en plus souvent un moyen de répondre à des problématiques individuelles de resituer auprès des collègues la dimension collective de notre action. Il nous faut donc multiplier les démarches fédérales de ce type.

2° Les chantiers qui sont devant nous

Agir pour la justice sociale et le partage des richesses

La FSU doit poursuivre et amplifier son action, tant à l'échelon national que local pour permettre la construction d'un front uni contre l'austérité en France et en Europe et pour inverser les tendances de fond. Inventer ensemble des

solutions alternatives pour faire entendre les exigences sociales, le partage des richesses, le respect des droits humains, en un mot rompre avec la logique libérale et son cortège d'inégalités qui s'accroissent sans cesse.

Défendre les droits et les libertés

L'accroissement de la pauvreté et de la précarité, le sentiment d'abandon lié entre autres à la diminution des services publics font le lit de l'extrême-droite. Les résultats du vote en faveur du RN particulièrement en Sarthe nous le rappellent cruellement. La FSU engagée dans différents mouvements doit donc poursuivre à tous les niveaux les batailles idéologiques autour des droits et des libertés (lutte contre la xénophobie, LGBTphobie, droit des femmes, RESF, lutte contre l'extrême droite).

Solidarité avec les migrant-es

La loi Colomb votée à l'automne dernier met en place une ingénierie de l'expulsion dont les conséquences commencent déjà à voir le jour : expulsions de CADA des débouté-es, sans possibilité de recours s'ils n'ont pas fait d'autres demandes dès leur arrivée, circulaire visant à recenser dans les lieux d'hébergement d'urgence les personnes faisant l'objet d'OQTF, procès pour délit de solidarité.... Cette politique qui fait le jeu de l'extrême droite est indigne, et illustre l'incapacité des pays européens et de la France en particulier à répondre aux besoins et garantir les droits fondamentaux des migrant-es. Riche des valeurs de solidarité qui sont les siennes, de son implication dans les collectifs tels que les EGM et RESF la FSU devra continuer à agir pour faire respecter les droits des migrant-es et combattre les idées reçues à leur encontre. Elle poursuivra son implication dans les collectifs tels que les EGM dans ce juste combat.

Construire la transition écologique

Les questions climatiques et écologiques, si elles occupent de plus en plus l'espace médiatique se heurtent à un refus de la part des Etats de prendre les mesures qui s'imposent.. Ces questions sont pourtant de plus en plus prégnantes. dans un contexte où l'extraction massive de matières premières et l'utilisation sans limite de sources d'énergie pourtant limitées reposant sur un système social, politique et économique injuste sont destructrices tant tant pour les humains que pour les écosystèmes. Sur le plan du travail, la FSU en s'investissant dans la campagne "un million d'emploi pour la transition écologique" montre qu'il est possible de dépasser les contradictions qui peuvent apparaître entre salariat et changement de modes de consommation. La construction des convergences s'impose en faisant le lien dans notre champ syndical entre nos revendications sociales et notre projet de société, autour des alternatives économiques, sociales et environnementales.

Point positif, la mobilisation d'une part grandissante de la jeunesse sur ces questions, comme les différentes manifestations dites de "l'affaire du siècle" qui ont vu en France et partout dans le monde des centaines de milliers de jeunes interpeller les gouvernements. La FSU doit prendre plus sa part dans ce mouvement, notamment du fait de son implication dans l'éducation, et de la proximité avec la jeunesse que cela implique.

Localement, les collectifs tels que Alternatiba ou Bener sont très actifs, et la FSU devrait mener une réflexion plus poussée sur son implication dans ces collectifs. Les modalités de cette implication, de même que la constitution d'un noyau de

militant-es qui s'y investiraient doivent être discutées lors du congrès départemental.

Défendre les services publics à l'échelon du territoire

Les différentes lois qui ont modifié les compétences des instances locales (conseils départementaux, métropolisation et les inégalités territoriales qui en découlent, loi NOTRe qui revient sur les compétences territoriales,...) ont contribué à affaiblir le rôle de l'Etat, et ont dégradé les missions de service public et les conditions de travail des agents. L'Etat "régulateur" s'efface de plus en plus face au marché et à ses règles, alors que cela engendre un coût supérieur sans pour autant garantir l'intérêt général, voire même lui nuire. La loi sur le statut de la Fonction Publique imposée en 2019 est un nouveau coup aux services publics, qui voient leurs effectifs fondre, et les agents titulaires remplacés par des contractuels. Il s'agit là d'une étape décisive vers la privatisation de pans entiers des Services Publics, au détriment de l'égalité et de la qualité des prestations, au bénéfice du privé et du marché. La FSU a informé, et fait campagne pour la défense des services publics à tous les niveaux, mais les bouleversements induits par ces réformes vont nécessiter de poursuivre la bataille à l'échelon régional.

Défendre la laïcité

La question de la laïcité continue à être instrumentalisée à des fins politiques. Après l'affaire du port du "burkini", l'accompagnement des sorties scolaires par des mères de famille portant le voile a été remis sur le devant de l'actualité par le Sénat. Bien qu'écartée par JM. Blanquer, la récurrence de la question montre que les forces dont l'objectif est de stigmatiser une partie de la population sont toujours à l'affût.

Valeur fondamentale de notre République, la laïcité garantit une vie en commun apaisée. Elle préserve en particulier le service public d'éducation des communautarismes et de tous les dogmes, fussent-ils religieux, économiques et sociaux. Elle en garantit la libre expression tant dans la sphère privée que dans l'espace public.

L'adhésion à ce grand principe, constitutif de la FSU, ne peut en effet fonctionner que si l'égalité en droit est effective, dans un cadre de justice sociale. La FSU 72 entend s'impliquer totalement, comme elle l'a toujours fait, dans la promotion de la laïcité, en continuant, par exemple, à mener son combat contre le financement public de l'enseignement privé ou l'utilisation de lieux publics pour la promotion des religions. A ce titre une première étape doit être l'abrogation de la loi Carle... Elle s'impliquera aussi dans la dénonciation de l'ouverture d'une école "Espérance Banlieues", en pointant l'atteinte au principe de laïcité que constitue son financement par des groupes entrepreneuriaux privés. La FSU 72 sera attentive à ce que ce grand principe ne soit pas instrumentalisé par les forces qui veulent en faire un outil de division. Tout en s'impliquant dans toutes les actions permettant de mettre en avant les aspects fédérateurs de la laïcité, elle poursuivra sa lutte intransigeante contre toutes les formes d'obscurantisme, d'intégrisme et de racisme.

Salaire – emploi public

Enfin la bataille sur les salaires et les conditions de travail dans la fonction publique en général, reste déterminante. Si PPCR a permis de réduire les écarts dans les progressions de carrière,

et une amélioration indiciaire des échelons, les mesures restent globalement insuffisantes. Il est donc indispensable de poursuivre notre action avec les personnels afin de peser sur les choix du gouvernement : création des emplois nécessaires, revalorisation des salaires, renforcement des missions des agents, amélioration de leurs conditions de travail, réforme territoriale, budget 2019...

La mobilisation des salarié-es et la convergence des luttes (privé/public) sont des éléments déterminants. Ils constituent au final, les seules garanties pour une satisfaction de nos revendications et la mise en place de politiques « socialement utiles et écologiquement responsables.

3° Organisation de la section

Fonctionnement du CDFD

Si nous avons tenu notre objectif d'une réunion mensuelle, nous peinons à rassembler les représentant-es de tous les syndicats à chaque fois. La réflexion engagée il y a plusieurs années, pour tenter d'impliquer davantage les militant-es reste d'actualité. Point positif, la participation plus régulière de syndicats moins présents d'habitude tels que le SNUTEFI, le SNUASFP... La question de la périodicité des CDFD devra faire l'objet d'un débat au congrès départemental, de même que la mise en place d'un Bureau Départemental (BDFD) susceptible de se réunir plus régulièrement. Il faudra dans ce cas réfléchir à la composition de ce BDFD.

Bulletin et site

La qualité et le contenu des articles du bulletin « Enjeux » correspondent-ils aux attentes ? Faut-il faire davantage de place aux thèmes en dehors du champ éducatif ou l'équilibre trouvé est-il satisfaisant ? Comment diversifier la production et les rédacteurs ?

Le site internet de la section a été reconfiguré selon les critères nationaux. Répond-il aux besoins ? Nous faisons le constat qu'il était nourri peu par les syndicats. Si quelques rédacteurs-rices/administrateurs-rices, issu-es de différents syndicats voulaient s'impliquer, le site s'en trouverait enrichi.

Présence sur les réseaux sociaux de la FSU 72 et sur les plateformes d'informations libre.

Sans minimiser les limites et les contradictions à ce qu'une organisation syndicale de lutte et de transformation sociale soit présente sur des plateformes de communication privées, la FSU 72 devrait s'interroger sur son absence sur ce terrain de lutte. Par ailleurs, des outils libres d'information existent aussi. Au vu des relais qu'ils permettent, ils devraient être plus systématiquement alimentés afin d'informer les « communautés » en ligne de l'actualité, des stages et des colloques organisés par la FSU 72 ou par ses syndicats respectifs.

Formation

La formation syndicale et la participation aux stages nationaux restent une de nos priorités, si la démarche s'est développée, elle pourrait l'être encore davantage. Afin de favoriser le travail et la réflexion collective, il conviendrait à chaque fois d'en faire profiter la section (article sur le site, dans le bulletin)....

ILS ET ELLES S'ENGAGENT

Liste des candidat-es qui siègeront sur la base du texte d'orientation de l'actuel CDFD

ACHART Isabelle	CRISTOFOLI Julien	LE GALL Catherine
ARENZANA Thierry	DEMOUGIN Eric	LEFEUVRE Xavier
BLANCS Laurent	FICHET Brigitte	MASSON Marianne
BOULAY GUEMAS Murielle	GRAFFIN Patrick	MILLOT Nadine
BOULAY Sandrine	GRES Marie	NOUCHY Thierry
BRASSEUR Philippe	HAMEL Esther	PALISSE Philippe
CABARET Pascal	JAUNET Catherine	PAUMIER Béatrice
CHAPERON Dominique	LAHAYE Florence	REMAUD Jeffrey-Gaylord
CHAUVEL Antoine	LALLIER Estelle	THEOPHANE Claudine

Nombre de sièges attribués au titre du syndicat (27 au total)

EPA : 1	SNES : 4	SNUTER : 2
SNASUB : 1	SNESUP : 1	SNUEP : 1
SNCS : 1	SNETAP : 2	SNUipp : 5
SNE : 1	SNICS : 1	SNUITAM : 1
SNEP : 2	SNPES-PJJ : 1	SNUTEFI : 1
SNEPAP : 1	SNUAS-FP : 1	

A la demande du SNES et du SNEP, les deux textes ci-dessous feront l'objet de débats à l'occasion du congrès départemental. Non soumis au vote, ils sont publiés à titre informatif pour les adhérent-es.

Proposition du SNEP :

Laïcité, Ecole et cadre scolaire

La question de la Laïcité continue d'interpeller en particulier sur un point, l'accompagnement des sorties scolaires par les femmes voilées. Bien que nous soyons tous unis dans la lutte contre l'extrême droite et qu'il faille dénoncer systématiquement la récupération politique (ex : le burkini) on ne peut faire l'économie d'un questionnement, sous l'angle de la laïcité. La difficulté de traiter cette question réside dans la non

adéquation entre les principes de laïcité dans le cadre scolaire (signes ostentatoires) et le principe de réalité. Difficulté qui mène à une absence de consensus. Comment alors sortir de l'impasse sans tomber dans certains pièges : celui de penser que le respect de la Laïcité serait exclure, celui de ne plus garantir la neutralité de l'école publique laïque républicaine que sont en droit d'attendre toutes les familles, celui de diviser les forces militantes, celui d'occulter que la religion est instrument

de domination des femmes, celui d'occulter l'entorse à la laïcité que sont les subventions à l'enseignement privé catholique sous contrat.

La FSU 72, restera vigilante afin que le cadre scolaire demeure le lieu de neutralité que la république garantit à l'ensemble des parents d'élèves. Pour aider les équipes enseignantes, si c'était nécessaire, dans le cadre de sorties scolaires, la FSU 72 proposera qu'il soit fait appel à du personnel municipal intervenant au niveau de l'Ecole.

Proposition du SNES : «les perspectives, la stratégie et l'orientation»

La FSU participe depuis de nombreuses années à de nombreux collectifs. Nous pouvons tous faire le diagnostic de l'éparpillement de nos forces militantes dans un contexte de plus en plus marqué par nos difficultés à mobiliser adhérents et sympathisants lors des grandes journées d'actions nationales, pour ne rien dire des actions locales.

Ce double constat doit nous amener à nous interroger sur la participation de la FSU à l'ensemble de ces collectifs.

Il est temps, pour la FSU, de se recentrer sur son

champ de syndicalisation qui est celui de la Fonction Publique. C'est d'abord en travaillant à mobiliser les agents publics que la FSU jouera son rôle de force syndicale de transformation sociale. L'urgence est de parvenir à mobiliser prioritairement adhérents et sympathisants afin de reconstituer une base militante efficace qui pourra, dès lors, peser plus dans le paysage syndical français, singulièrement affaibli et émietté.

Quel que soit l'intérêt et l'importance des causes défendues dans différents collectifs, la participation «tous azimuts» de la FSU affaiblit et brouille son identité

auprès des agents publics. A leurs yeux, il importe que la FSU demeure un syndicat qui porte avant tout leurs revendications, se bat pour améliorer leurs conditions matérielles et morales et non un substitut de parti politique qui a vocation à s'exprimer sur tous les sujets, y compris les plus éloignés de sa vocation syndicale première.

Il est néanmoins évident que la participation de la FSU aux collectifs dont l'objet est la défense des droits humains et de la dignité des personnes ne saurait être remise en cause, tant cette défense est constitutive du mouvement syndical depuis son origine.

Vote FSU Mode d'emploi

**Du 20 septembre au 11 octobre,
Chaque syndiqué-e- vote !**

4 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- un vote d'orientation nationale
- un vote sur le rapport d'activité national de la FSU
- un vote sur le rapport d'activité départemental
- un vote sur l'orientation départementale

Tous les textes nationaux sur lesquels vous avez à vous exprimer se trouvent dans le supplément gris de la revue Pour

1er vote : choisir les orientations de la FSU Nationale

Le premier vote sera un vote d'orientation. Plusieurs listes vous proposent leurs choix prioritaires pour les trois ans à venir, du fonctionnement de la FSU. Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU.

2ème vote, sur le rapport d'activité de la FSU nationale: porter un jugement sur le chemin parcouru en trois ans.

Une originalité, la présence de « fenêtres » : Plusieurs choix sont proposés pour commenter tel ou tel aspect de notre bilan. A vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions. Cette formule permettra à chacun d'aller au-delà d'un simple vote en pour ou en contre le rapport d'activité.

3ème vote, sur le rapport d'activité de la FSU départementale

Le texte départemental proposé articule notre analyse et nos constats sur le cadre politique, sociale, économique avec le bilan d'activité de la section.

4ème vote : choisir les orientations de la FSU départementale

Le quatrième vote sera un vote d'orientation départementale. Il permet de fixer un cadre pour les trois années à venir.

Attention :

Les modalités de vote sont différentes suivant le syndicat auquel vous appartenez :

- Le SNUipp et le SNUTER

1 seul bulletin comportant le vote départemental et national à adresser à la section sous enveloppe. Le matériel est dans ce bulletin.

- Le SNES

Vote dans les sections d'établissements. Pour les isolé-es et les retraité-es vote à la section.

- Le SNEP

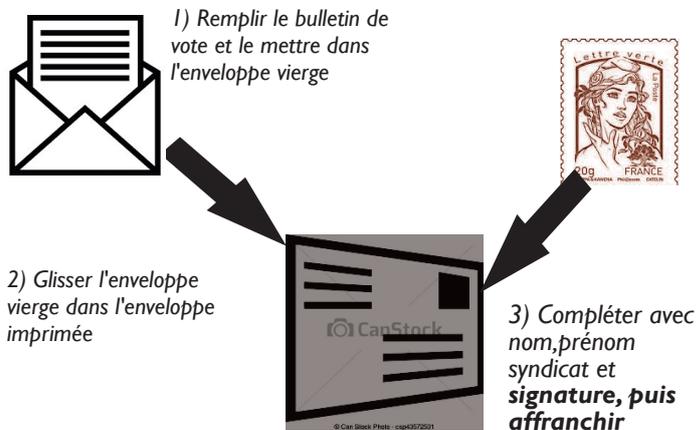
Vote dans les sections départementales avec le matériel fourni par le syndicat national.

- TOUS LES AUTRES SYNDICATS :

EPA, SNASUB, SNCS, SNE, SNEPAP, SNESUP, SNETAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNUACTE, SNUAS-FP, SNUEP, SNUITAM, SNUTEFI.

1 bulletin pour le vote départemental (votes n°3 et n°4) à adresser sous enveloppe à la section départementale

↳ 1 bulletin pour le vote national à adresser sous enveloppe à votre syndicat national (vous avez reçu ou allez recevoir le matériel directement par votre syndicat national).



Attention :
N'oubliez pas d'affranchir l'enveloppe, de remplir vos coordonnées et de signer avant de l'adresser à la FSU.

CONGRES DEPARTEMENTAL

6 et 7 novembre 2019

(Lycée agricole de Rouillon /
ou Université du Maine)



Organisation et ordre du jour envisagé :

Mercredi matin (9h - 12h30) :

- Accueil des délégué-es,
- Complément au rapport d'activité et analyse de l'actualité
- Débat et interventions (syndicats, militant-e-s...)
- Dépôt et présentation des différentes motions (éventuelles)
- Trésorerie
- Débat sur organisation de la section, délégation au congrès

Mercredi après-midi (14h - 17h30) :

- Débat en commission sur les 4 thèmes (2 et 4 puis 1 et 3)

Jeudi matin (9h - 12h30)

- Synthèse et rapport des commissions
- Vote sur les compléments et amendements proposés sur les différents thèmes

Jeudi après midi (14h - 16h30)

- Vote sur les statuts
- Vote sur les différentes motions
- Election de la délégation départementale au congrès

Les rapports introductifs sur les 4 thèmes seront publiés dans « Pour » qui arrivera en novembre.

• **Thème 1 : "Education, formation, culture et recherche"** : un service public pour le progrès social

• **Thème 2 : Fonction Publique**

• **Thème 3 : Transition écologique, droits humains et justice sociale** : une urgence démocratique

• **Thème 4 : POUR** une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Fiche d'inscription congrès départemental :

NOM : Prénom :

Etablissement :

Syndicat :

Adresse :

Courriel :

Prendra le repas (5 euros sont à la charge des participant-es, le reste sera pris en charge par la section)

Mercredi midi : oui / non

Jeudi midi : oui / non

A renvoyer à la section : FSU 29 place d'Alger 72 000 Le Mans ou par courriel fsu72@fsu.fr

L'autorisation d'absence pour participer à un congrès est de droit. Vous recevrez la convocation et l'autorisation d'absence dès que vous aurez renvoyé votre fiche d'inscription.